

Parc d'activités

LES JACQUINS

www.copler.fr

Implantez-vous à Neulise

**Une offre immobilière et foncière à 2 min de l'A89/A72
et à moins d'1h de Lyon, Saint-Etienne
et Clermont Ferrand**

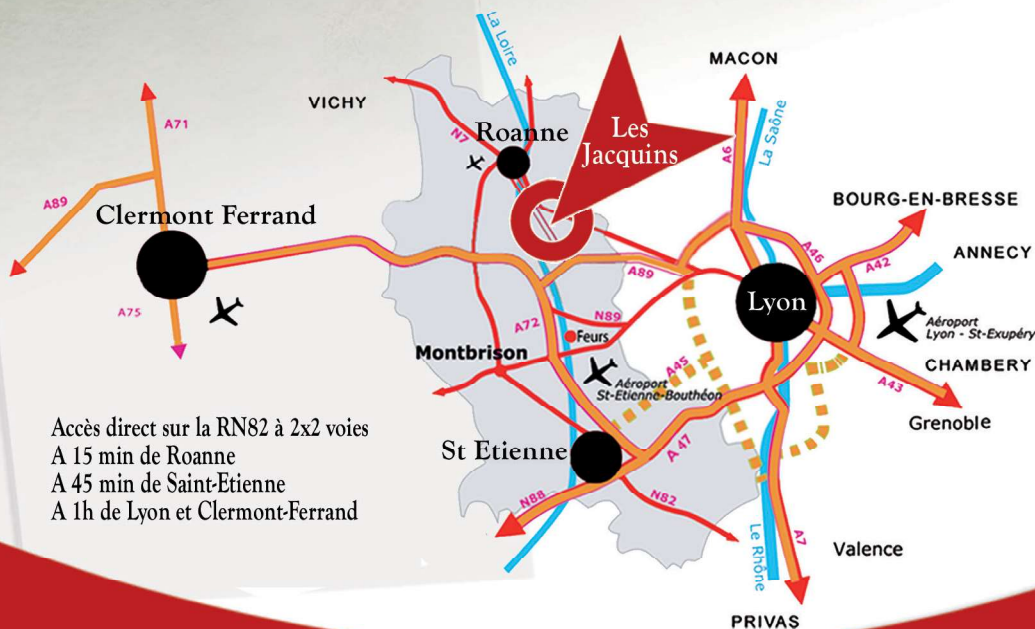
Vous êtes créateur, jeune entrepreneur ou dirigeant confirmé ?

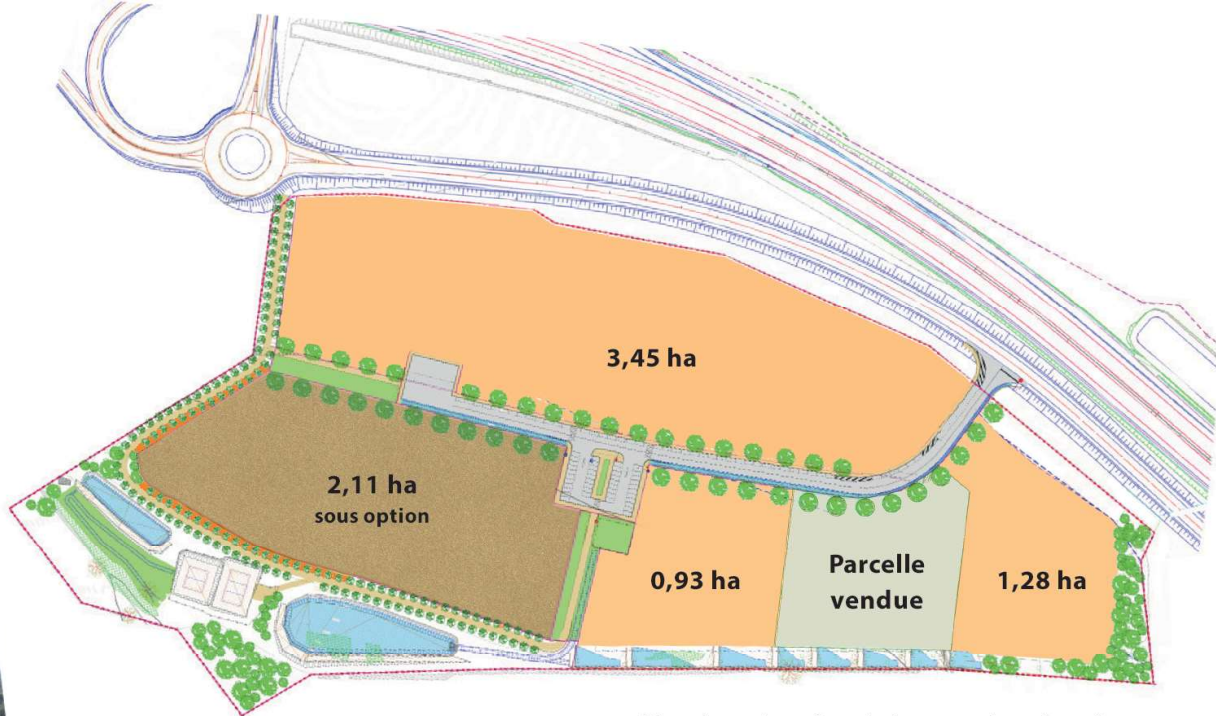
Vous trouverez la solution immobilière ou foncière adaptée à votre étape de développement sur le Parc d'activités des Jacquins à Neulise.

Le Parc est destiné à l'accueil de PME industrielles, d'artisanat de production et de services aux entreprises qui recherchent un cadre de travail paysager de qualité et un accès facilité aux grands axes de communication.

Mis sur le marché en 2000, il s'étend sur 25 hectares organisés en 2 secteurs, Est et Ouest (récemment aménagé).

Il bénéficie de la présence d'un tissu économique dynamique et diversifié avec une vingtaine d'entreprises et 400 salariés implantés.





Plan du secteur Ouest récemment aménagé

LES SOLUTIONS PROPOSÉES POUR L'ACCUEIL DE VOTRE ENTREPRISE

Des parcelles viabilisées

- ➔ 7 ha disponibles
- ➔ Lots de 0,4 à 3,45 ha (divisibles à la demande)
- ➔ Prix de vente : 25 € HT/m²

Des locaux à vendre ou louer

- ➔ Des modules en location dans l'hôtel d'entreprises de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne
- ➔ Des bâtiments privés proposés à la location ou à la vente

Une Résidence d'entreprises gérée par la Communauté de communes

- ➔ Des bureaux meublés et ateliers privatifs en location courte durée ou à la carte (de 1 jour à 5 ans) pour les créateurs et entreprises en développement
- ➔ Des locaux partagés (salles de réunions, bureaux...)
- ➔ Un service d'accueil et de secrétariat mutualisé

LES ATOUTS DU PARC :

- ➔ Un positionnement géographique stratégique sur une route à 2x2 voies et à moins d'1 h des 3 métropoles régionales
- ➔ Des équipements techniques adaptés à l'industrie
- ➔ Une desserte très haut débit par fibre optique
- ➔ Une offre complète de services à proximité : location de bureaux, salles de réunion, secrétariat et accueil partagés sur le Parc et nombreux services aux alentours (restauration, commerces, crèche, gestion déchets, bureau de poste, messagerie et transporteurs...)
- ➔ Un label « Territoire d'industries » et un classement AFR* et ZRR* : exonérations fiscales et de charges patronales, régimes d'aides spécifiques...

* Zone d'Aide à Finalité Régionale et Zone de Revitalisation Rurale

Avec le soutien financier de :



CONTACT : Alexandra DAVAL

Responsable du Pôle Développement Economique
adaval@copler.fr - 06 85 40 87 46 - www.copler.fr